

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé



FAX



BIC :



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM SAINT DOMINIQUE, 110 RUE SAINT DOMINIQUE 75007 PARIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

MORTALI ULYSSE, représentant de la société 73 ROMAINVILLE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 73 RUE DE ROMAINVILLE 75019 PARIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
UM GESTION SIREN: 933499824	200	200 €
CRITON GESTION SIREN: 942782616	400	400 €
KEYEM JEREMY	400	400 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 14 mai 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Lu et approuvé



Crédit Mutuel
110, rue Saint-Dominique
75007 PARIS
Tél. 01 53 35 44 37 (appel local non surtaxé)
Orias N° 07 003 758 - RCS PARIS 501 342 885